

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 40

25^e année • mercredi 5 octobre 2022

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

LA LUTTE CONTINUE!



OLIVIER VOGELSANG

Après la victoire d'AVS 21 dans les urnes, une grande manifestation féministe romande s'est déroulée le 1^{er} octobre à Lausanne. Déterminées et en colère, les militantes préparent déjà le 14 juin 2023. L'égalité salariale comme l'amélioration des rentes seront au menu. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Un automne salarial brûlant

Sylviane Herranz

L'automne sera chaud, peut-être même brûlant. Avec la montée en puissance du mécontentement face à la hausse du coût de la vie, du gaz, de l'électricité, des carburants. En Europe, où l'inflation flirte avec les 10%, la colère s'est manifestée durant l'été déjà dans de nombreux mouvements de grève. En Allemagne, le personnel au sol de Lufthansa a cessé le travail lors des vacances d'été durant une journée, et a obtenu une importante hausse des salaires. Les dockers allemands se sont mobilisés durant 48 heures en juillet. 12 000 travailleurs ont paralysé l'activité portuaire à Hambourg, Brême et ailleurs. Au Royaume-Uni, les grèves se succèdent depuis juin, mois où les cheminots ont bloqué le pays. Le mouvement pour l'indexation des salaires a essaimé chez les dockers, les postiers, les avocats, les enseignants ou encore les éboueurs,

le tout dans un Etat où un travailleur sur huit connaît des difficultés pour acheter des produits de première nécessité. En août, les fédérations syndicales du Trades Union Congress (TUC), principale faïtière du pays, lançaient une campagne intitulée: «Assez c'est assez». Outre une véritable augmentation des rémunérations, elle exige la réduction des factures d'énergie, la fin de la pauvreté alimentaire, des logements décentes pour tous, et la taxation des riches. La trêve qui a suivi le décès de la reine est terminée. Samedi dernier, le rail anglais était à nouveau pratiquement à l'arrêt, avec 89% des trains immobilisés.

En Belgique aussi, pays qui connaît pourtant une échelle mobile des salaires, la colère a fusé le 21 septembre lors d'une grande manifestation à Bruxelles appelée par les trois principaux syndicats, en défense de l'indexation automatique et pour le blocage des prix de l'énergie. Les factures pour les ménages ont triplé voire même quintuplé dans cet Etat. Cette mobilisation pourrait culminer dans une grève générale le 9 novembre si des solutions ne sont pas trouvées d'ici là.

En France, de nombreuses entreprises ont été secouées par des arrêts de travail. Chez TotalEnergies par exemple, où près de 70% des travailleurs ont fait grève dans les raffineries et dépôts de carburant. En plus d'une hausse de 10% des salaires, les travailleurs exigent une redistribution des profits faramineux accumulés par la multinationale en 2021 et cette année.

Dans l'automobile, des débrayages massifs ont eu lieu, avec là encore la revendication d'augmentations générales et, également, en ligne de mire les profits gigantesques du patronat. De même chez Carrefour, où des grèves se sont déroulées récemment dans les entrepôts et les hypermarchés.

En Suisse, même si l'inflation est moindre que dans l'Union européenne, la pleine compensation du renchérissement est exigée partout, avec une hausse supplémentaire des salaires réels, ces derniers étant déjà frappés par une diminution du pouvoir d'achat. Les premières mobilisations sont attendues la semaine prochaine à Genève. Avec la grève des Transports publics genevois et celle du personnel de l'Etat, le 12 octobre. Un mouvement essentiel, soutenu par tous les syndicats du canton, face à des employeurs refusant d'accorder aux collaborateurs l'entier de ce à quoi ils ont droit. De leur côté, les maçons genevois ont annoncé poser les outils durant deux jours, les 7 et 8 novembre. Outre l'amélioration de leur Convention nationale et de leurs conditions de travail, ils revendiquent une hausse des salaires de 260 francs pour tous. D'autres mouvements similaires devraient se décider dans la construction cette semaine. Ces épreuves de force seront un signal pour l'ensemble des branches et régions du pays. La température pourrait bien monter, en Suisse aussi. ■

PROFIL



Marie-Pomme Moinat, avocate pour le climat.

PAGE 2

PHARMACIE

Le personnel vaudois se mobilise.

PAGE 5

MIGRATION

«Sans nous, pas de vraie démocratie!»

PAGE 6

NEUCHÂTEL

Initiative lancée pour la protection des apprentis.

PAGE 9

AVOCATE POUR LE CLIMAT

Dans les tribunaux, Marie-Pomme Moinat défend les militants climatiques. Dans son village, elle fait planter des arbres fruitiers et éteindre les lumières

Aline Andrey

En entrant dans le bureau de Marie-Pomme Moinat, on oublierait presque qu'on se trouve dans une étude d'avocats. Un tapis, une vieille table en bois, des fauteuils élimés et des murs peints en jaune golden ornés de trois grandes photos de phares rendent le lieu chaleureux et joyeux à l'image de celle qui y travaille. Optimiste de nature, l'avocate confie ses hauts et ses très bas face à l'état du monde. D'où son engagement dans la défense des «joueurs de tennis» de Lausanne Action Climat (LAC), des militants de la Grève du climat ayant occupé les Retraites populaires ou encore des activistes d'Extinction Rebellion ayant bloqué un grand magasin fribourgeois lors d'un Black Friday. Trois procès collectifs qui ont réuni des dizaines d'avocats bénévoles pour défendre l'état de nécessité face à l'urgence climatique et le droit de manifester.

AVOCATE ET POLITICIENNE

Avec générosité, Marie-Pomme Moinat retrace son parcours, très inspiré par celui de son grand-père, Claude Bonnard, avocat, ancien conseiller d'Etat et président des Libéraux suisses. «Un humaniste, se souvient celle qui aimait tant marcher en montagne avec lui. Il m'a beaucoup appris sur la nature et l'importance d'aider les plus faibles.» L'adolescente scolarisée à Renens, qui se voyait bien devenir déléguée au CICR, se lance dans des études de droit qui la passionnent. Un an seulement après avoir réussi son brevet d'avocate, en 2010, elle est commis d'office pour défendre le généticien Ségalat accusé de l'assassinat de sa belle-mère. Un procès-fleuve, hautement médiatisé. Une photo de presse montre Marie-Pomme Moinat à presque neuf mois de grossesse entrant dans le Tribunal où son client sera acquitté, avant que le procureur fasse appel et qu'il soit condamné à 16 ans de prison. Juste le temps pour le présumé coupable de retourner en France qui refusera de l'extrader. «Il y avait trop de doutes pour l'emprisonner. Il est libre, sans pouvoir quitter le territoire. Je me sens confortable avec l'idée qu'il ne soit pas en détention», résume celle qui a l'âme d'une enquêtrice.

Empathique, à l'écoute, sensible, sa carrière est surtout marquée par la défense de nombreuses femmes victimes de violences conjugales et d'enfants victimes d'abus. Actuellement, elle s'occupe également d'affaires liées à l'amélioration foncière, tentant partout de poser sa patte verte. Depuis deux ans, elle est entrée en politique à la suite d'une élection tacite à la Municipalité de sa petite commune d'Essertines-sur-Rolle. «Dans la Municipalité, nous sommes a-partisans», se réjouit celle qui a réussi à faire éteindre l'éclairage public de 23h à 5h30 du matin. «S'il y a eu des réticences au début, aujourd'hui beaucoup disent mieux dormir, voir davantage d'animaux et les étoiles», sourit la politicienne, qui a aussi posé des prototypes de tuiles solaires sur son toit et, avec le Réseau climat et biodiversité de son village, planté un verger haute-tige – comme un clin d'œil à son prénom.

«Mon suractivisme me permet de gérer mes peurs», résume cette mère de trois enfants de 6, 8 et 10 ans, qui souligne que son mari en fait tout autant qu'elle à la maison. «Mes enfants sont mes leviers. Il y a des périodes où je dors mal, où je rêverais d'ignorer ce qui nous attend, où je crains qu'ils vivent une montée des extrémismes, une Europe qui se barricade face aux migrants climatiques. Dans mes jours optimistes, j'imagine des villes très vertes, sans voiture, un monde résilient où l'on prend soin les uns des autres...»

LE CHOC

«Je rêverais de voir des baleines au Canada ou d'emmener mes enfants à New York, mais je ne prends plus l'avion. Je veux pouvoir leur dire que j'ai fait ce que j'ai pu pour tenter d'éviter la catastrophe», résume-t-elle sans perdre son sourire. Des larmes, elle en a pourtant versé en se plongeant dans les rapports du GIEC, en interviewant la climatologue Sonia Seneviratne, en écoutant ces jeunes militants qui en savaient tellement plus qu'elle. «Je participais aux marches pour le climat, mais je n'avais pas compris. Ça a été un choc, violent. J'ai ouvert les yeux.» En 2019, en amont du procès du LAC, elle est contactée par l'un des activistes, pendant qu'un autre fait de même avec M^{re} Irène Wettstein. «On a toutes deux accepté de les défendre. J'ai

pris contact avec des consœurs et des confrères avec le souci que toutes les orientations partisans soient représentées. Et ils ont quasi tous répondu présent», se réjouit-elle, heureuse de cette solidarité nouvelle. Une aventure juridique et humaine filmée avec brio par le réalisateur Stéphane Goël dont le documentaire* retrace les audiences et leurs préparations confidentielles entre 2019 et 2022. L'immense joie de la première victoire devant le Tribunal de première instance qui reconnaît alors l'état de nécessité ne sera que de courte durée. Les activistes sont déboutés par le Tribunal cantonal, puis Fédéral, avant de faire

appel auprès de la Cour européenne des droits de l'homme. Or, celle-ci ne se prononcera pas avant plusieurs années. «Le temps de la justice est bien sûr trop lent, mais je crois en son pouvoir, sinon je ne pourrais plus faire mon métier. Je suis peut-être une indémodable naïve, mais à chaque fois, je pense qu'on a une chance. Et je sais qu'un jour ou l'autre, on nous donnera raison», assure Marie-Pomme Moinat. D'ailleurs, le Tribunal cantonal vient d'acquitter des activistes dans le cadre du procès des 200, à la suite des blocages d'Extinction Rebellion durant lesquels elle avait alors participé comme «observatrice légale». Le

16 septembre dernier, l'association Avocat-e-s pour le Climat** a été lancée officiellement afin de passer de la défense à l'attaque, «pour que l'accusé change de camp», pour permettre aux citoyennes et aux citoyens «de poursuivre à leur tour l'Etat, ainsi que les entreprises les plus polluantes». Et si les vents tournaient... ■

* *Etat de nécessité*, de Stéphane Goël, diffusion sur RTS 2, le 16 octobre à 22h.

** Pour plus d'informations, aller sur: AvocatClimat.ch



THIERRY PORCHET

L'activisme écologique de Marie-Pomme Moinat, dans les tribunaux ou dans son village, lui permet de juguler ses peurs pour l'avenir de ses enfants.

1 + 1 = 11
David Prêtre/Albedo



Le balai dérangeait la propreté installée entre deux poussières.

LA LUTTE CONTINUE!

Après la victoire d'AVS 21 dans les urnes le 25 septembre, une grande manifestation féministe romande a eu lieu à Lausanne le 1^{er} octobre. Déterminées, les militantes se préparent déjà pour le 14 juin 2023

Propos recueillis par Manon Todesco

Samedi dernier, quelque 1500 personnes ont battu le pavé à Lausanne en réaction à l'acceptation de la réforme AVS 21, qui, pour rappel, prévoyait l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. Une mesure «injuste» contre laquelle Unia et la Grève féministe, notamment, ont fait campagne pendant des mois. Mais cela n'aura pas suffi. Cette manifestation de colère, qui a réuni des militantes de toute la Suisse romande, était aussi une belle démonstration de cohésion et de détermination pour les luttes à venir. Tamara Knezevic, secrétaire syndicale à Unia Vaud et militante de la Grève féministe, nous en dit plus.

QUESTIONS RÉPONSES

Quelle est la réaction générale à la suite du résultat du 25 septembre?

Les femmes sont en colère, tout comme la classe travailleuse qui, en majorité, ne dispose pas du droit de vote en Suisse bien qu'elle contribue à la prospérité du pays. Nous avons créé un bloc compact entre les milieux de gauche, les syndicats et les mouvements féministes afin de faire reculer cette réforme qui est tout sauf égalitaire. Il n'est pas normal de faire travailler les femmes une année supplémentaire pour moins de rentes, alors qu'elles font tourner l'économie et sont indispensables à la société, tout en ayant des emplois peu valorisés et moins bien rémunérés que ceux des hommes.

C'est pourquoi le mouvement féministe, avec l'appui des fédérations et de l'Union syndicale suisse, a appelé à une grande mobilisation de colère samedi dernier à Lausanne. Nous n'avons rien lâché, et la victoire contre AVS 21 en Suisse latine est le fruit d'un travail commun de longue durée et d'arrache-pied, c'est pourquoi nous nous sentions légitimes à convoquer cette manifestation.

Qu'est-ce qui a manqué pour inverser la tendance et gagner la votation?

La cartographie des résultats est claire: c'est la Suisse alémanique qui a accepté massivement cette réforme sur le dos des femmes, tandis que la composition sociale du vote montre, selon le sondage effectué par le *Tages Anzeiger*, que deux hommes sur trois



La colère des femmes romandes s'est exprimée samedi à Lausanne contre le résultat du vote sur AVS 21. Après un rassemblement sur la place de la Riponne, les manifestantes et les manifestants ont défilé dans le centre-ville derrière une banderole appelant à la Grève féministe du 14 juin 2023 alors qu'une autre, portée par Unia, exigeait l'égalité salariale et des retraites dignes.

(65%) ont soutenu la réforme contre uniquement 37% des femmes. Si, en Suisse romande et au Tessin, nous avons gagné ce vote, ce n'est pas uniquement dû à la différence culturelle ou politique de la population, mais surtout parce qu'une campagne de front a été menée jusqu'au dernier jour de la votation. Pour moi, ce résultat victorieux en Suisse latine s'inscrit également dans le travail fait en amont lors de la réforme Prévoyance Vieillesse 2020. Il s'agissait également d'un paquet d'Alain Berset comprenant la hausse de l'âge de la retraite des femmes. Or, dans le cadre de la campagne PV2020,

nous avons martelé partout que cette mesure devait être combattue par principe et qu'il était exclu qu'une réforme se fasse sur le dos des plus précaires. C'est ainsi que nous avons combattu cette réforme par référendum en 2017. Cependant, ce ne sont pas les choix qui ont été faits en Suisse alémanique à l'époque et, aujourd'hui, on en paie clairement le prix.

Dans ce contexte, comment préparer l'avenir et la lutte pour des retraites dignes pour toutes et tous?

Nous avons perdu de très peu. A 30 000 voix près, nous aurions pu remporter cette bataille, mais nous

subissons le vote alémanique. Toutefois, les luttes perdues sont surtout celles que nous n'avons pas engagées. Il s'agit d'une attaque frontale contre les travailleuses, mais le mouvement féministe et syndical doit partir de cette colère pour construire la mobilisation de masse du 14 juin 2023. Ce n'est pas parce que nous avons perdu un vote dit démocratique que nous devons nous laisser abattre. De plus, il est clair que la démocratie directe à la suisse est défavorable à la classe ouvrière qui est majoritairement d'origine étrangère et sans le droit de voter sur de tels sujets. En tant que plus grande organisation syndicale

du pays, nous avons la responsabilité de répondre aux exigences de nos membres mais aussi de tous les salariés. C'est pourquoi, à la suite de la mobilisation massive de samedi dernier, nous convoquerons des assemblées tous secteurs confondus afin de laisser nos membres s'exprimer et préparer le plan de bataille pour la suite, notamment les revendications syndicales à porter en vue de la Grève féministe de 2023 qui doit se faire sur les lieux de travail. La seule vraie démocratie des travailleuses est celle de nos luttes et de nos grèves. ■

Salaires: les patrons n'ont plus le choix

Les syndicats fribourgeois, dont Unia, appellent les employeurs du privé et du public à revoir les salaires face à la flambée des prix généralisée. Dans le cas contraire, des mobilisations seront à prévoir...

Manon Todesco

Trop c'est trop! Face à la hausse des prix à tous les niveaux, l'Union syndicale fribourgeoise (USF) réclame une augmentation des salaires dans les secteurs du privé comme du public. Lors d'une conférence de presse convoquée le 29 septembre, Unia, le SSP, Syndicom et le SEV ont exigé une hausse salariale d'au moins 4% en 2023 afin d'assurer une vie digne. Concrètement, à quoi les Fribourgeois doivent s'attendre pour 2023? Une augmentation de l'électricité en moyenne de 19,4%, un mazout qui aura pris 76% en un an, 56% pour le gaz. L'inflation est actuellement estimée à 3,4% et les prévisions à court terme sont plus sévères. Quant aux primes des caisses maladie, elles augmenteront une nouvelle fois de 5% à 10%. «En bref, loyer, consommation, énergies, tout augmente et conduit de plus en plus de salariés à la précarité», constate François Clément, cosecraire régional d'Unia Fribourg.

En parallèle, l'évolution des salaires est loin d'être symétrique. «D'année en année, le pouvoir d'achat est grignoté, poursuit le syndicaliste. Ainsi, rien qu'en 2022, les salaires réels vont chuter de près de 1% et ce n'est malheureusement qu'un début. Dans notre canton, nombreuses seront les personnes qui devront renoncer à mettre de l'argent de côté ou à emmener leurs enfants en vacances tout en devant se serrer encore un peu plus la ceinture.»

PRÊTS À BATTRE LE PAVÉ

L'USF se dit prête pour un nouveau bras de fer cet automne avec les employeurs peu enclins à s'exécuter. «A en croire les négociations et les échos dans les médias, il n'y en a que pour les employeurs qui se plaignent de manière récurrente. Or, comme on a pu observer durant la crise du Covid, certains ont même fait du bénéfice. Il est donc temps d'augmenter les salaires aussi pour Monsieur et Madame Tout-le-monde.» Sinon quoi? Les syndicats avisent d'ores et déjà que les travailleurs n'hésiteront pas à se mobili-

ser et à descendre dans la rue pour exiger plus de justice sociale.

D'une manière plus générale, la pénurie de main-d'œuvre pourrait se renforcer. «Si les employeurs de ce canton ne consentent pas rapidement à des augmentations salariales conséquentes, si nos élites politiques ne se montrent pas capables d'instaurer des minimums salariaux, les employés continueront, collectivement ou individuellement, à désertir leur poste de travail», alerte François Clément, qui rappelle qu'il manque déjà 150 000 travailleurs en Suisse. Dans des métiers souvent pénibles et mal payés qui ne permettent pas de vivre dignement. «Depuis le début de l'année, le travail a repris partout de plus belle et les carnets de commandes sont pleins, insiste le responsable syndical. De l'argent, il y en a. Il est juste mal partagé. Mais aveuglés par un dogmatisme à toute épreuve, les milieux patronaux rechignent à négocier avec les syndicats des augmentations salariales plus que nécessaires.» Les voilâ prévenus... ■

BRÈVE

POUVOIR D'ACHAT COMPENSATION DU RENCHÉRISSEMENT POUR LES RENTES AVS, AI ET PC

Les rentes AVS, comme celles de l'AI et les prestations complémentaires et transitoires, devraient être indexées à la hausse du coût de la vie en 2023. Cette compensation intégrale du renchérissement a été acceptée par le Conseil national, puis par le Conseil des Etats, lors des sessions extraordinaires sur le pouvoir d'achat tenues respectivement les 21 et 26 septembre.

Il revient au Conseil fédéral de mettre en œuvre cette décision, qui a trouvé une majorité grâce à une alliance de la gauche et du Centre. Le gouvernement «doit rapidement préparer les adaptations et, lorsque nécessaire, les présenter au Parlement cette année encore, afin de permettre une entrée en vigueur en 2023», note l'Union syndicale suisse (USS) qui se réjouit de cette mesure, indispensable face au risque de perte du pouvoir d'achat qu'elle estime à environ une rente AVS mensuelle en raison de la forte inflation et des hausses de primes maladie.

L'indexation des rentes AVS est d'autant plus importante que celles de la plupart des caisses de pension ne sont pas adaptées au renchérissement. L'USS estime qu'entre 2021 et 2024, une perte du pouvoir d'achat des rentes du 2^e pilier de l'ordre de 100 francs par mois sur une pension moyenne est à craindre. ■ SH

UNIA

syna
Le syndicat

Sit

GROS OEUVRE

GREVE GENERALE
7-8 novembrePlace Lise Girardin
(anciennement Place des 22 Cantons)
Genève

RDV 7h30



MOVENDO

Das Bildungsinstitut der Gewerkschaften
L'Institut de formation des syndicats
L'Istituto di formazione dei sindacati

Jetzt weiterbilden? Aber sicher!

La formation continue maintenant et plus que jamais!



movendo.ch

Entdecken Sie unsere Webinare
Découvrez nos webinaires

WWW.EVENEMENT.CH

Grande
action des soins
à BerneSamedi, 26 novembre
Inscrivez-vous!L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.chÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme
Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier VogelsangABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.chCONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 54 700 exemplairesLIRE
COMPRENDRE
S'ENGAGERPOUR
UN MÉDIA
INDÉPENDANTAVEC
LE COURRIERL'ABONNEMENT
C'EST MAINTENANT

LE COURRIER



lecourrier.ch/maintenant

LE PERSONNEL DE PHARMACIE SE MOBILISE EN MASSE

Trois quarts des assistantes en pharmacie vaudoises ont répondu à un sondage sur leurs conditions de travail. Elles demandent une revalorisation de leur métier

Aline Andrey

Avec l'acceptation d'AVS 21 le dimanche 25 septembre, les assistantes en pharmacie comme tant d'autres employées de ce pays vont donc travailler une année de plus. Une pilule difficile à avaler, alors que ce métier, majoritairement féminin et relevant du domaine de la santé, n'est déjà pas reconnu à sa juste valeur. Face à l'évolution et à la complexification du métier, ainsi qu'à la pénurie de personnel – à tel point que des primes de recrutement de plusieurs milliers de francs sont proposées par de grandes chaînes –, la revalorisation est nécessaire selon Unia Vaud. Dans un communiqué publié la semaine dernière, le syndicat indique: «Des améliorations concrètes, rapides et importantes des conditions de travail du personnel des pharmacies ne peuvent plus attendre.» Preuve en est les résultats du sondage lancé auprès du personnel vaudois en juin. La grande majorité des assistantes en pharmacie demandent: un salaire minimum à 4300 francs fois 13; l'ouverture de discussions en vue d'une Convention collective de travail spécifique à la branche; et une grille salariale évolutive en fonction de l'expérience et des formations acquises. «La généralisation de la 5^e semaine de vacances et l'indexation pleine et entière des salaires font également partie du top 5 de la liste des 12 propositions soumises par ce sondage aux salariées

de la branche par le comité syndical des assistantes en pharmacie d'Unia Vaud», précise le syndicat.

75% DE PARTICIPATION

Plus de 740 personnes ont répondu au questionnaire. Soit un taux de participation de 75% environ, alors même que certains pharmaciens n'ont pas facilité la mise à disposition du sondage, selon Unia. «C'est impressionnant, se réjouit Gwenolé Scuiller, secrétaire syndical. Le potentiel de mobilisation est vraiment important dans ce secteur. J'espère qu'une dynamique romande se mette en place, car les enjeux sont les mêmes partout.» Cet engagement du personnel semble ainsi démentir les propos tenus par Christophe Berger, président de la Société vaudoise de pharmacie (SVPh), dans le journal *Le Courrier* du 24 juillet dernier, qui expliquait en substance que les exigences irréalistes du syndicat étaient alors «proposées par une petite dizaine d'assistantes non représentatives de l'entier de la branche». Pour discuter des résultats du sondage et des suites à lui donner, une assemblée vaudoise du personnel est organisée le 24 octobre à Lausanne. ■

Unia invite le personnel de la branche à l'Assemblée vaudoise des assistantes en pharmacie, lundi 24 octobre à 19h30, restaurant Tibits, salle l'Atelier, à la Gare de Lausanne. Plus d'informations et inscriptions sur: vaud.unia.ch/ag-pharmacies



Quelque trois assistantes en pharmacie sur quatre ont répondu au sondage distribué par Unia dans les enseignes du canton. Des revendications précises ressortent de cette consultation, comme l'instauration d'un salaire minimum de 4300 francs fois 13 et d'une convention collective de travail.

«Novartis veut dicter, pas négocier»

Unia et Syna dénoncent la procédure de consultation alibi menée par le groupe pharma à la suite de l'annonce de la suppression de 8000 emplois dont 1400 en Suisse

Sylviane Herranz

Juste avant les vacances d'été, Novartis annonçait son intention de supprimer quelque 8000 emplois, principalement en Europe. En Suisse, 1400 salariées et salariés sont concernés, soit environ 12% de l'effectif. Dans notre pays, les suppressions de postes sont prévues essentiellement sur le site de Bâle où travaillent des cols blancs. Les sites de production ne devraient pas être touchés, bien que, pour Yves Defferrard, responsable du secteur industrie à Unia, une telle restructuration «est trop grande pour ne pas concerner la production». Mais pour l'heure, Unia se concentre sur l'avenir du personnel du site bâlois. Fin juin, le syndicat avait demandé à Novartis qu'une vraie consultation, avec suffisamment de temps, soit mise en place afin que les employés puissent s'organiser et élaborer leurs propositions avec leurs représentants. Unia demandait aussi à être reçu par la direction. Finalement, la procédure officielle de consultation a démarré en septembre, sans les syndicats, et se déroulera jusqu'à mi-octobre en Suisse, et mi-novembre dans les pays européens. «Nous avons rencontré la direction il y a une quinzaine de jours avec Syna et d'autres associations professionnelles. Il apparaît clairement qu'elle ne veut pas discuter avec les syndicats», souligne le syndicaliste, qui dénonce une

procédure de consultation alibi: «La manière de faire de Novartis, qui veut augmenter ses marges et réaliser des profits au détriment de son personnel alors que sa rentabilité est exceptionnelle, est inacceptable. Au lieu de réunir tous les partenaires autour d'une table et de rechercher des alternatives, Novartis cherche à imposer son projet. Le groupe n'est manifestement pas intéressé à trouver la meilleure solution pour ses employés.» Unia et Syna ont informé la semaine passée que la multinationale n'entendait pas revenir sur sa décision de fusionner l'oncologie et la pharmacie, source de cette restructuration. Pour les syndicats, il est essentiel que les salariés puissent effectuer une véritable consultation, dans des groupes de travail, pour éviter des licenciements. «Le personnel a les connaissances et la créativité pour trouver de bonnes alternatives à la destruction insensée de 1400 emplois», indique Yves Defferrard, qui rappelle qu'une telle stratégie est payante, comme l'a montré la lutte des salariés de Novartis à Nyon, en 2011, qui avait permis de sauver l'entreprise menacée de fermeture totale.

AVENIR INCERTAIN EN SUISSE

La secrétaire centrale de Syna, Corina Thomann, abonde dans ce sens et s'inquiète pour l'avenir de Novartis en Suisse: «En raison des licenciements collectifs récurrents de ces dix

dernières années, le site suisse continue de perdre de son importance pour le groupe Novartis. A chaque licenciement collectif, l'économie perd de bons spécialistes et un important savoir-faire. Cela ne peut pas continuer ainsi! Avec le licenciement collectif actuel, on peut se demander si Novartis ne va pas quitter la Suisse à moyen terme.» Unia et Syna rappellent que Novartis a triplé son bénéfice net en 2021, le portant à 24 milliards de francs. Une hausse due en partie à l'achat d'actions de Roche. Mais même sans ces acquisitions, le groupe réalise des bénéfices en milliards. Cependant, avec la fusion et les suppressions de postes programmées, Novartis a annoncé «vouloir économiser environ 1,5 milliard de francs sur le dos de ses salariés», déplorent les syndicats. En contact avec les syndicats européens, Unia va continuer à informer les employés bâlois, par une présence et des tractages sur les lieux. Car sans syndicats, le personnel ne peut se défendre à l'interne, les pressions étant trop fortes. Or, la direction ne veut parler qu'avec la représentation du personnel de l'entreprise. Responsable de la branche chimie et pharmacie d'Unia, Johannes Supe résume: «Comme beaucoup d'autres groupes, Novartis essaie de tenir les syndicats à l'écart. L'entreprise n'a aucun intérêt à une représentation vraiment forte des salariés. Novartis veut dicter, pas négocier.» ■

POING LEVÉ

RÉVOLUTION EN COURS

Par Manon Todesco

Mahsa Amini. Son nom restera gravé dans l'Histoire. Cette jeune femme kurde de 22 ans est morte le 16 septembre dernier en Iran. En visite à Téhéran avec sa famille, elle avait été arrêtée trois jours plus tôt par la police des mœurs, alors qu'elle marchait à côté de son frère, pour «port inapproprié de vêtements». Quelle horreur avait-elle bien pu commettre? Eh bien, Mahsa Amini avait osé laisser dépasser quelques mèches de cheveux de son voile... Intentionnellement ou pas, nous ne le saurons sans doute jamais. Les circonstances de sa mort sont plus que troubles. A l'heure qu'il est, tout ce que l'on sait, c'est que la jeune Kurde a été arrêtée, mise en garde à vue, et qu'elle est décédée trois jours après. Alors que les autorités iraniennes nient être responsables de sa mort, la population soupçonne que ces dernières ont eu recours à la torture. Et c'est là que l'insurrection commence.

Dans cette République islamique aux règles très strictes, qui étouffe toujours plus ses sujets depuis 1979, la révolution est en marche. Le jour même de la mort de Mahsa Amini, des manifestations ont éclaté dans plusieurs villes du pays. Des femmes d'abord, qu'on a vu danser, faisant virevolter leurs cheveux lâchés. On en a vu brûler leur voile, ou encore se couper les cheveux en public. D'autres vidéos montrent des femmes se confrontant aux forces de l'ordre. Elles ont lancé l'offensive, avec le slogan «Femmes, Vie, Liberté», mais les hommes n'ont pas tardé à rallier la cause. La répression est sans pitié, en témoignent les dizaines, voire les centaines de morts et les milliers d'arrestations depuis la mi-septembre, sans oublier les tirs à balles réelles de la police, mais le courage et la détermination du peuple sont solides.

Mis sous cloche et opprimés par ce régime théocratique dictatorial et autoritaire, les Iraniens se soulèvent et répondent eux aussi par la violence. Ce sont des centaines, voire des milliers de manifestants, qui se mobilisent dans les rues des grandes villes du pays pour défendre leurs libertés, au péril de leur vie. Des jeunes pour la plupart (80% de la population a moins de 40 ans en Iran...), de tous les milieux sociaux, qui n'ont rien à perdre et qui n'ont plus envie de subir cette autorité sortie tout droit du Moyen Âge. Le port du voile devenu obligatoire en 1983 n'est qu'un point de départ, l'objectif final étant la chute du guide suprême, Ali Khamenei, et de son régime au profit d'une réelle démocratie. L'Iran a déjà connu des soulèvements. En 2019, le peuple s'était mobilisé contre la hausse des prix du carburant. Plus de 1500 personnes avaient été tuées en quelques jours et des milliers d'arrestations avaient eu lieu. Qui sème le vent récolte la tempête. Aujourd'hui, les jeunes, sans foi, sans loi, affichent une virulence et une résistance sans pareilles. Il n'est plus question de discuter ou de réformer, mais de tout changer. ■

«SANS NOUS, PAS DE VRAIE DÉMOCRATIE!»

Des représentants des groupes d'intérêts migration, femmes, jeunesse et retraités d'Unia ont adopté une résolution pour le renforcement des droits civiques et de citoyenneté

Textes Aline Andrey

Comment renforcer la démocratie? Alors qu'un quart de la population suisse n'a pas de droits politiques, tout en contribuant pourtant à la vie sociale, économique, culturelle, sportive... Telle est la question qui a occupé les participants à une rencontre intitulée «Sans nous, pas de vraie démocratie!». Plus de 80 militants et permanents d'Unia des différents groupes d'intérêts (migration, femmes, jeunesse, retraités) se sont donc réunis le 24 septembre, à la centrale d'Unia Berne. Une résolution a été votée à l'unanimité en fin d'après-midi (lire ci-dessous). Le matin, plusieurs conférenciers ont rappelé l'apport de la migration à la Suisse et l'importance de faciliter l'accès à la citoyenneté.

«Unis nous sommes forts est la devise du syndicat, quels que soient le passeport, la couleur de peau, le genre...» a rappelé, en préambule, Hilmi Gashi, responsable d'Unia et président de la Commission USS des migrations. Vania Alleva, présidente d'Unia, a soulevé plusieurs questions, dont celle-ci: «Comment adapter notre structure syndicale, qui change tout comme notre société, pour permettre les conditions-cadres à une véritable participation de toutes et tous, quel que soit le statut?» Elle a indiqué qu'Unia réunit 180 000 membres dont plus de la moitié sont issus de 173 pays. «Autant de travailleuses et de travailleurs qui apportent leur contribution essentielle à la prospérité suisse, et à l'esprit combatif des syndicats!»

LA NATURALISATION AU PARLEMENT

Deux parlementaires actifs, notamment par le biais de motions et d'un postulat, pour un droit facilité à la naturalisation se sont ensuite exprimés. La Verte Lisa Mazzone, Italo-Suisse, a souligné que le quart de la population sans droit de vote représente la totalité de la Suisse romande: «Pour la 2^e génération, qui a une communauté de destin évidente avec celles et ceux au bénéfice d'un passeport, la naturalisation devrait être automatique.» Or, depuis la nouvelle



Ecoute, dialogue et détermination. La rencontre des militantes et militants des quatre groupes d'intérêts d'Unia, présidée par Hilmi Gashi, en bas à droite, a permis de nombreux échanges qui ont abouti à l'adoption d'une résolution revendiquant l'égalité des droits politiques pour les personnes issues de la migration.

loi sur les naturalisations entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, le nombre de demandes recule, car les critères sont beaucoup plus restrictifs. C'est aussi pour cette raison que le socialiste, et ancien président de l'USS, Paul Rechsteiner a déposé une motion au Parlement, rejetée fin 2021, demandant le droit du sol. Faisant un détour dans le passé, il a rappelé qu'avant la Première Guerre mondiale, un passeport n'était pas nécessaire pour se déplacer en Europe. «Albert Einstein est devenu Suisse, cinq ans après être arrivé», a précisé encore le conseiller aux Etats, tout en appelant à ne pas perdre espoir, malgré les durcissements discriminatoires de ces dernières années, les progrès n'étant ni linéaires ni toujours visibles jusqu'au moment où cela bascule.

Dans la salle, la question du refus de demander la nationalité suisse par certains immigrés a été posée. «Je crois que c'est surtout lié au processus de naturalisation qui inclut une forme de défiance en demandant des preuves d'intégration, ou de séjour. En Suisse, les régimes sont très différents en fonction des communes et des cantons, et clairement dissuasifs pour les classes po-

pulaires, car cela nécessite du temps et de l'argent», a répondu Lisa Mazzone.

DE L'INTERSECTIONNALITÉ

La sociologue Laura Florez, membre d'Unia, et sa collègue anthropologue Lina Figueredo ont parlé ensemble des oppressions vécues «en tant que femmes racisées et étrangères». Elles ont appelé notamment à une reconnaissance de leurs diplômes, de leurs expériences, de leurs parcours politiques et militants dans leur pays d'origine ou ailleurs. «Il existe un phénomène de déqualification quand on arrive en Suisse», a regretté Lina Figueredo. Laura Florez a souligné que l'on ne naît pas citoyenne mais qu'on le devient: «La justice sociale est indivisible. Il s'agit de se battre pour chacune et chacun.»

Dans le même sens, Francesca Falk, chargée de cours en histoire de la migration à l'Université de Berne, a mentionné que les femmes migrantes n'ont jamais été reconnues comme des moteurs de l'égalité, alors que la Suisse était en retard par rapport à ses voisins, dans le droit de vote, l'assurance maternité ou encore l'inscription de l'égalité dans la Constitution. «Je me souviens de ma mère née en 1949 à Parme qui, en arrivant dans un petit village en Suisse orientale après Mai 68, a eu l'impression d'un retour dans un passé lointain.» La chercheuse a rappelé que les migrantes ont permis la mise en place de crèches, puisque c'était surtout elles qui travaillaient. «Quant à l'ac-



cès à la formation supérieure. C'est grâce à des étudiantes russes et à des professeurs allemands – soit l'apport de deux migrations – que les universités se sont ouvertes aux femmes», a-t-elle ajouté.

UNE DÉMOCRATIE INCOMPLÈTE

Pour Francesca Falk, le fait que le droit de vote ait été accordé si tardivement aux femmes continue d'affaiblir la démocratie suisse, tout comme celui d'être aussi restrictif en termes de naturalisation. Hilmi Gashi a ensuite rappelé qu'à Bâle, près de 50% de ses habitants ne peuvent pas voter faute de passeport suisse. «Dans certaines villes, cela peut monter jusqu'à 70%.» Revenant sur l'action «Quatre quarts» soutenue par Unia*, il a informé qu'une initiative populaire allait en émaner le printemps prochain pour, dit-il, «une citoyenneté plus inclusive et démocratique, pour qu'il n'y ait plus de risque de voir son permis rétrogradé, voire annulé, si l'on demande de l'aide...». Lors des ateliers qui ont suivi les conférences, entre autres questionnements, celui des sans-papiers a été abordé. «Ils travaillent, paient des cotisations sociales, participent à la vie locale, mais n'ont aucun droit, lâche une militante. Il s'agit de ne pas les oublier.» ■

* Pour signer le Manifeste «Quatre quarts» et pour davantage d'informations, aller sur: aktionviertel.ch/fr/manifeste

TÉMOIGNAGES DE MILITANTS D'UNIA

PAULO REBELO, PORTUGAIS, GI MIGRATION:

«J'ai milité au Portugal dès l'âge de 8 ans. Quand je suis arrivé ici, le fait de ne pas avoir voix au chapitre politiquement m'a endormi. J'ai comme été anesthésié pendant vingt ans. J'ai su seulement des années après que je pouvais entrer dans un parti même sans le passeport suisse. J'espère avoir un jour la nationalité suisse, mais au vu de ma situation, cela va être difficile.» ■

H., FRANCO-MAROCAINE, GI FEMMES:

«Je vis à Neuchâtel depuis douze ans. En voyant comment la situation se dégrade pour les migrants, j'ai demandé un permis C que je n'ai toujours pas obtenu, ni pour moi ni pour ma fille. Celle-ci a 18 ans et aurait aimé se former dans l'aviation civile – or, seules les

personnes avec le passeport suisse peuvent suivre ce cursus. J'aimerais que la Suisse nous reconnaisse. Je rêverais de pouvoir voter ici. En tant que travailleuse qualifiée dans la recherche et le développement, je sens que ma carrière est freinée du fait de n'être pas naturalisée. J'ai un sentiment d'injustice.» ■

M., ÉGYPTIEN, À LA RETRAITE, GI MIGRATION:

«Étudiant à Alexandrie, je suis venu travailler un été en Suisse, et je me suis promis de revenir tant j'ai aimé. Je suis arrivé en 1980 à l'Université de Genève, puis suis parti en France un moment. Je me sens chez moi ici. J'ai eu mon passeport suisse en 2004, après des années et des années de lutte. Cela n'a pas été facile», raconte-t-il, très ému, les larmes aux yeux. ■

UNE RÉOLUTION POUR UNE NATURALISATION FACILITÉE

En fin d'après-midi, la rencontre s'est conclue sur une résolution acceptée à l'unanimité. Elle stipule notamment: «Nous revendiquons haut et fort et de manière solidaire l'égalité des droits politiques pour toutes et tous.» Et revient sur les discriminations vécues au quotidien, surtout pour les personnes sans passeport suisse. Leur situation est ainsi souvent synonyme de métiers physiquement éprouvants, de salaires bas, de faibles retraites, de problèmes de santé et de la crainte de recourir à l'aide de l'Etat – même si c'est un droit – par peur de perdre leur droit de séjour. «Personne n'est une marchandise que l'on peut exploiter et jeter», indique encore la résolution. Celle-ci exige «le droit à la citoyenneté pour les générations nées en Suisse; le droit à la citoyenneté dès quatre années de résidence, sans entraves bureaucratiques et financières; les droits civiques aux niveaux communal et cantonal pour les personnes qui résident de manière permanente».

A la suite de la rencontre, Marie Saulnier Bloch, secrétaire spécialisée dans le domaine de la migration d'Unia, rappelle que cette résolution est la suite logique de nombreuses actions, engagements et discussions menés par le syndicat depuis des années. «Il est inacceptable que la Suisse exclue de la vie politique encore aujourd'hui un quart de sa population – plus de deux millions de personnes!» Si le droit de vote des personnes sans passeport suisse est possible dans certaines communes et dans les cantons de Neuchâtel et du Jura, pourquoi ne pas aller dans ce sens au niveau fédéral? «La tendance politique actuelle va dans une autre direction, explique Marie Saulnier Bloch. Les personnes qui n'ont pas la nationalité suisse sont précarisées parce que l'on établit un lien de dépendance entre leur droit de séjour et l'aide sociale, les connaissances linguistiques ou l'absence de dettes. De surcroît, les conditions de naturalisation doivent être facilitées, car elles sont les plus restrictives d'Europe occidentale. Les exigences et les procédures varient beaucoup d'une commune ou d'un canton à l'autre, tout comme les coûts à la charge du candidat (en moyenne entre 500 et 2000 francs). Dans certaines communes, les autorités vont même jusqu'à effectuer des «visites surprises» au domicile du candidat.» ■

BRÈVE

GENÈVE UN PAS EN AVANT

Genève octroiera-t-il les droits politiques cantonaux, de vote et d'éligibilité, aux résidentes et aux résidents étrangers? Ce sera au peuple de trancher, grâce à l'initiative populaire constitutionnelle «Une vie ici, une voix ici... Renforçons notre démocratie» lancée ce printemps par le comité du même nom. Ses militants issus d'associations, de syndicats (dont Unia) et du monde politique ont réussi à récolter plus de 10 000 signatures, alors que 8157 étaient nécessaires. Déposée début août, le Conseil d'Etat a reconnu son aboutissement officiel le 28 septembre. Le comité demande que la votation soit organisée rapidement pour «un suffrage véritablement universel afin de renforcer notre démocratie!». Pour mémoire, il y a un peu plus de deux ans, le Grand Conseil avait refusé de justesse l'ouverture des droits politiques aux personnes étrangères vivant en Suisse depuis huit ans au moins. «Nous soulignons que la Commission des droits politiques a déjà travaillé longuement sur le même texte et l'avait majoritairement approuvé. Il n'y a donc aucune raison de retarder l'envoi de ce texte en plénière du Grand Conseil et ensuite à l'arbitrage des urnes», indiquent les initiateurs dans un communiqué. Si le droit d'éligibilité au niveau cantonal des résidents étrangers n'existe (encore) nulle part en Suisse, par contre, le Canton du Jura a octroyé le droit de vote en 1979 déjà avec pour conditions celles de résider depuis dix ans en Suisse, dont un an au minimum dans le canton. Depuis 2001, ce droit existe aussi à Neuchâtel pour les titulaires d'un permis d'établissement séjournant dans le canton depuis cinq ans au minimum. Dans les communes de ces deux régions, ainsi que dans les cantons de Vaud et de Fribourg, les droits de vote et d'éligibilité ont été accordés au niveau communal. Les communes genevoises octroient depuis 2005 le droit de vote uniquement. En Suisse alémanique, seules quelques communes l'ont introduit en Appenzell et dans les Grisons. ■

«POSER UN CADRE POUR RÉGULER L'ACTIVITÉ DES PLATEFORMES»

Christian Dandrès a interpellé le Conseil fédéral, puis déposé une initiative parlementaire à Berne afin de protéger les chauffeurs et les livreurs des plateformes contre les abus qu'ils subissent

Propos recueillis par Sylviane Herranz

Le 26 septembre, Christian Dandrès, conseiller national socialiste de Genève, déposait au Conseil national une initiative parlementaire sur les plateformes numériques en vue de «stabiliser le travail et lutter contre les abus». En juin, il interpellait déjà le Conseil fédéral sur la problématique, alerté par la situation des chauffeurs d'Uber dont le statut de salariés venait d'être reconnu par le Tribunal fédéral. Christian Dandrès rappelait notamment que pendant dix ans, l'entreprise a pu exploiter sans contrainte des milliers de travailleurs, les privant de couverture sociale et de la protection minimale prévue dans le droit du travail. Citant des chiffres d'Unia de 2019, et tenant compte également du non-remboursement des frais professionnels, l'élus expliquait qu'Uber spolie ses chauffeurs d'un montant oscillant entre 3500 et 5500 francs par mois, soit une somme globale annuelle de 60 à 100 millions de francs, à laquelle s'ajoute une perte de 20 millions de cotisations aux assurances sociales. Retour sur ces démarches parlementaires avec Christian Dandrès.

QUESTIONS RÉPONSES

En juin, peu après l'arrêt du Tribunal fédéral (TF) sur le statut des chauffeurs d'Uber, vous aviez déposé deux interpellations sur la problématique des plateformes numériques. Que demandiez-vous?

Le modèle d'affaire des plateformes repose sur l'engagement de plus de personnes que n'en exige le travail, tout en ne rémunérant que la presta-

tion que la plateforme peut facturer à ses clients. Comme le travail est fourni et contrôlé de manière dématérialisée, via une application sur smartphone, ces entreprises se présentent comme de simples intermédiaires entre clients et chauffeurs ou livreurs. Elles prétendent que ces derniers sont des indépendants et qu'elles n'ont aucune responsabilité à leurs égards. L'arrêt du TF est une avancée fondamentale, mais il ne suffit pas à garantir le respect des droits de ces travailleurs à être rémunérés pour tout le temps de travail, indemnisés pour leurs frais. Des mesures sont indispensables à deux niveaux. Il faut empêcher que les plateformes remettent en cause leur qualité d'employeur en modifiant un paramètre de l'application. Elles pourraient sinon poursuivre indéfiniment leur guérilla judiciaire. Il faut aussi qu'elles paient leurs salariés. J'ai interpellé le Conseil fédéral à ce propos. Sa réponse est la position du patronat suisse. Il refuse de faire quoi que ce soit, dans le but de maintenir un cadre qui «offre une grande souplesse et présente une bonne adaptabilité à de nouvelles formes de travail». La «souplesse», ce sont les failles d'un système qui se heurte à l'opacité des plateformes; les «nouvelles formes de travail», des pratiques *offshore* de travail au noir et de surexploitation.

Cette réponse laisse à chaque travailleur le poids de faire valoir ses droits et à chaque canton, via les commissions tripartites, de contrôler le marché du travail. Celles-ci ont-elles les moyens de faire de tels contrôles dans l'économie de plateforme?
Pour mener une procédure judiciaire, un travailleur ou une travailleuse

d'une plateforme doit franchir trois obstacles: démontrer l'existence d'un contrat de travail, définir le temps de travail et prouver le nombre d'heures effectuées. Lorsque vous travaillez dans les locaux d'une entreprise avec des chefs, les deux premiers obstacles ne posent pas de problème. Lorsque votre chef est une application smartphone, c'est compliqué. Il aura fallu six ans depuis l'arrivée d'Uber en Suisse pour qu'un office du travail rende une décision contre Uber qui a ensuite mené une bataille judiciaire de trois ans. Trancher la définition du temps de travail et le calculer individuellement est une tâche immense. Les salariés peuvent avoir fait des milliers de livraisons ou de courses et des centaines de milliers de kilomètres. Ils n'ont pas nécessairement conservé toutes les preuves. Les plateformes avancent aussi qu'entre deux livraisons ou courses, les salariés s'adonnent à leurs loisirs ou travaillent pour la concurrence. Elles cherchent ainsi à ne pas payer ces heures. Ces problèmes valent aussi pour les commissions tripartites. En mentionnant celles-ci, le Conseil fédéral cible bien le problème. C'est de dumping dont il s'agit et l'affaire a à voir avec la libre circulation des personnes. Ces plateformes jouent à plein sur la précarité en Suisse et dans les pays frontaliers. En France, le revenu d'un chauffeur Uber est proche du RSA (598 euros/mois). La rémunération effective est tout de même plus élevée en Suisse. Les plateformes peuvent donc mettre en échec les mobilisations de leurs salariés en puisant dans cette réserve de travailleurs qui n'ont pas le choix d'accepter des conditions au rabais. Il faut compléter les mesures anti-



THIERRY PORCHET

Avocat et conseiller national socialiste de Genève, Christian Dandrès a porté à Berne la problématique des plateformes numériques après l'arrêt rendu par le Tribunal fédéral le 30 mai. Il liste des mesures à prendre afin de stabiliser le statut des travailleurs des plateformes, et demande notamment que ces dernières fassent œuvre de transparence sur le travail effectué par les chauffeurs et les livreurs.

dumping. C'est ce que je propose de faire avec une initiative déposée au Conseil national.

Que vise cette initiative?

Cette initiative s'inspire des réflexions menées au niveau européen. L'Union européenne veut poser un cadre pour réguler l'activité des plateformes. Il s'agit tout d'abord d'assurer la prévisibilité et la stabilité des rapports juridiques en posant la présomption que les travailleurs des plateformes sont des salariés, charge à celles-ci de démontrer le contraire. Le poids d'une procédure judiciaire pèsera donc sur

les épaules de l'employeur. Je propose ensuite d'imposer aux plateformes d'agir de manière transparente et de permettre aux salariés de comprendre comment le travail leur est attribué, selon quels critères, et d'obtenir des données complètes et facilement utilisables sur le temps de travail, les kilomètres parcourus. Le but est d'assurer le paiement des heures à disposition de l'employeur et le remboursement des frais. Peu de choses en somme, mais une avancée fondamentale pour ces travailleurs et ces travailleuses qui sont aujourd'hui privés de ce minimum. ■

Un autre système de santé est possible

A la suite de l'annonce de l'augmentation des primes d'assurance maladie de 6,6% en moyenne, l'Union syndicale suisse réclame un financement durable et social, fondé sur les revenus

Textes Manon Todesco

Le couperet est tombé le 27 septembre. Après des mois de rumeurs sur une potentielle énorme hausse des primes, la sentence est confirmée. Le ministre de la Santé Alain Berset a annoncé, lors d'une conférence de presse, une augmentation moyenne nationale de 6,6%, tout canton et tout âge confondus. Plus en détails, l'élévation des primes vaudoises sera de 6,1% en moyenne, passant de 348,70 à 370 francs. A Genève, la variation moyenne sera de 4,7%, soit 18,70 francs de plus. Le Valais affiche 5,8%, Fribourg 7,3% et le Jura, 7,9%. L'augmentation la plus forte sera pour Neuchâtel et le Tessin, puisqu'elle sera de 9,5% et de 9,2%. A l'inverse, Bâle-Ville est le canton qui s'en sort le mieux, avec une majoration de 3,9%. «Cette hausse est difficile et désagréable, surtout qu'elle fait suite à une période de quatre années de stabilité», a déclaré Alain Berset, qui précise que, depuis 2018, l'évolution se situait en moyenne à +1,5%. Comment expliquer ce choc? L'explosion des coûts de la santé liée à la pandémie, répond le Conseil fédéral. Mais aussi le rattrapage de tous les soins non urgents qui ont été reportés en 2021.

HAUSSE INSUPPORTABLE

L'Union syndicale suisse (USS) a tout de suite réagi par voie de presse, déplorant un «nouveau choc pour le pouvoir d'achat» des assurés. «Ils vont donc devoir casquer à eux seuls

pour la forte croissance des dépenses de santé. Cette charge supplémentaire dépasse les limites du supportable, et pas seulement dans le contexte tendu que nous vivons actuellement (hausse des prix de l'énergie, etc.).» Un problème loin d'être nouveau. En effet, depuis des années, les syndicats dénoncent le poids de ces primes sur le budget des ménages à faibles ou moyens revenus. A qui la faute? Aux cantons, principalement, selon l'USS, qui n'auraient pas adapté leur participation aux hausses des coûts. «Au cours des dix dernières années, les subsides ont baissé en termes réels dans 19 cantons sur 26», s'indigne la faitière.

SOLUTIONS

L'USS est claire: il faut (ré)agir! A travers des mesures de maîtrise des coûts comme les prix des médicaments ou les assurances complémentaires, mais il faut être plus ambitieux, aller plus loin. Pour les syndicats, la seule manière d'asseoir le système de santé suisse sur une base de financement durablement sociale serait de se fonder sur des ressources prélevées en fonction des revenus, à l'image de la plupart des pays européens. C'est d'ailleurs ce que demandent l'initiative d'allègement des primes du PS et de l'USS, ainsi que le contre-projet adopté par le Conseil national. «Au Conseil des États maintenant d'avancer et de traiter rapidement ces objets importants», commente l'USS. ■

TROIS QUESTIONS À RETO WYSS, SECRÉTAIRE CENTRAL À L'USS

Après cette annonce, qui vient s'ajouter à la hausse généralisée des prix, beaucoup de ménages vont avoir du mal à joindre les deux bouts. La lutte pour une hausse globale des salaires va-t-elle s'intensifier?
L'automne s'annonce effectivement très chaud cette année. Lors de notre conférence de presse annuelle, l'USS avait déjà pris en considération la hausse des primes d'assurance maladie, de l'énergie et des loyers. Mais aujourd'hui, nous en avons la confirmation officielle et cela va renforcer notre position dans les négociations et dans toutes les branches. Sans surprise, du côté patronal, on répond souvent que des hausses de salaire générales ne sont pas envisageables et qu'il faut regarder au cas par cas, que certaines entreprises ne sont pas profitables et que, elles aussi, sont touchées par l'explosion des prix de l'énergie. Mais avec ces propos, ils se trompent de cible.

Comment peut-on expliquer que la Suisse soit l'un des seuls pays en Europe à avoir un tel système de financement?

Je ne suis pas historien, mais ce système perdure et existait déjà avant l'introduction de la LAMal, et s'inscrit dans un Etat-providence lacunaire. Revenons sur les chiffres. En Europe, pratiquement partout, environ 80% du financement de l'assurance de base se fait à travers un prélèvement proportionnel sur les revenus, soit via les impôts comme en Angleterre, soit via des cotisations sa-

lariales comme en Allemagne. En Suisse, on parle seulement de 30% pris en charge par l'Etat. Sans oublier que, dans notre pays par exemple, les soins dentaires sont complètement oubliés, alors que partout ailleurs, il y a toujours une prise en charge, même mineure. C'est une situation intenable.

A quoi ressemblerait le système de santé idéal pour l'USS?

Pour commencer, une caisse unique résoudrait pas mal de problèmes. Actuellement, une cinquantaine de caisses essaient de tirer leur épingle du jeu, générant entre autres des coûts administratifs et publicitaires énormes. Ensuite, il y a la question des mesures de maîtrise des coûts sur laquelle nous débattons depuis des décennies. Il ne s'agit évidemment pas de couper dans le personnel soignant, bien au contraire. La loi interdit de faire des profits dans l'assurance de base, mais l'industrie pharmaceutique en fait, tout comme les assureurs et les hôpitaux privés, et il faut que cela change! Enfin, il faut mettre en place un financement de primes individuelles en fonction du revenu, respectivement élargir les subsides LAMal. Comme le demande notre initiative d'allègement des primes, leur charge ne doit pas dépasser 10% du revenu, et si c'est le cas, cela doit être pris en charge par l'Etat. Ces subsides existent déjà, mais ils sont insuffisants. ■

VOUS AVEZ DES DROITS

MALADIE PENDANT LE TEMPS D'ESSAI: QUELLES CONSÉQUENCES SUR SA DURÉE?

Je suis entré au service de mon employeur le 16 mai 2022 et mon temps d'essai est de trois mois. J'ai été malade du lundi 15 août au vendredi 19 août 2022. Ces jours d'incapacité de travail ont-ils une influence sur le calcul de la période d'essai?

Oui. La loi prévoit que, si pendant le temps d'essai, le travail est interrompu par une maladie ou un accident ou par l'accomplissement d'une obligation légale (par exemple service militaire), le temps d'essai est prolongé d'autant. Autrement dit, les jours de maladie sont susceptibles de prolonger le temps d'essai. Cela étant, dans un arrêt récent, le Tribunal fédéral a clarifié que seuls les jours de maladie qui auraient effectivement dû être travaillés prolongent le temps d'essai. Ainsi, si un travailleur ou une travailleuse qui tombe malade uniquement un samedi ou un dimanche ou, en cas de travail à temps partiel, sur un autre jour non travaillé, le temps d'essai ne sera pas prolongé. Dans le même arrêt, notre Haute Cour a aussi clarifié que seuls les jours ouvrables doivent être comptabilisés dans le calcul de l'échéance de la prolongation du temps d'essai. Aussi, pour connaître l'échéance du temps d'essai lorsqu'une incapacité de travail est survenue pendant celui-ci, il conviendra de procéder en deux étapes:

- premièrement, il faudra déterminer le nombre de jours pendant lesquels le temps d'essai doit être prolongé en ne comptant que les jours de maladie qui auraient effectivement dû être travaillés (calcul de la «durée» de la prolongation);

- deuxièmement, il faudra calculer l'échéance de la prolongation du temps d'essai en veillant à exclure les jours chômés (calcul de «l'échéance» de la prolongation).

Dans ce cas concret, cela signifie que le temps d'essai sans maladie aurait en principe dû se terminer le 16 août 2022 soit, en l'espèce, après trois mois jour pour jour. L'incapacité de travail intervenue durant le temps d'essai a duré cinq jours travaillés (lundi 15, mardi 16, mercredi 17, jeudi 18, vendredi 19). Le temps d'essai qui échoyait initialement le mardi 16 août doit donc être prolongé d'autant, soit de cinq jours. Le samedi 20 et le dimanche 21, jours habituellement non travaillés, ne doivent cependant pas être pris en compte dans le calcul de l'échéance de la prolongation de cinq jours. La période d'essai a par conséquent concrètement été prolongée le mercredi 17, le jeudi 18, le vendredi 19, le lundi 22 et le mardi 23, date à laquelle elle a pris effectivement fin.

Il sied encore de souligner que la loi prévoit que la période d'essai est en principe d'un mois, mais que les parties peuvent convenir d'une période d'essai de trois mois maximum. La durée de la prolongation en cas d'incapacité de travail correspond toutefois à la durée de l'incapacité de travail, même si la durée maximale de trois mois devait être dépassée. En effet, le but de la période d'essai est de permettre aux parties de tester la qualité de leur collaboration, un but qui ne peut pas être atteint tant que le travailleur est en incapacité de travail.

La question de savoir quand la période d'essai a pris fin a des conséquences juridiques. Tant que la période d'essai est en cours, le délai de congé est généralement plus court et la protection contre le licenciement en cas de maladie, d'accident ou de grossesse (licenciement en temps inopportuns) ne s'applique que lorsque la période d'essai est terminée. ■ **Federica Colella, avocate au Département juridique d'Unia**

Une question sur vos droits en matière de travail ou d'assurances sociales? N'hésitez pas à nous écrire à redaction@evenement.ch

COURRIERS

LES RÉDACTEURS EN CHEF DU MONDE

La situation est dramatique pour nos démocraties occidentales. M^{me} Myret Zaki a publié, en février, *Désinformation économique*, un ouvrage de 264 pages aux Editions Favre. Je tire les phrases suivantes des dernières pages du livre de l'ancienne rédactrice en chef de *Bilan*: «La désinformation économique dans les pays développés est dans bien des cas un dégât collatéral de la faillite des Etats dans le maintien de médias indépendants et d'une recherche universitaire indépendante (...)» face au sponsoring et au lobbying d'entreprises aux moyens supérieurs. La privatisation de l'information a connu un développement accéléré (...) à mesure que l'argent désertait le secteur public pour s'accumuler dans le secteur privé (...). Quand on publie une statistique nationale du revenu des ménages, cela ne fait aucun sens de publier un revenu moyen de 7500 francs par exemple, alors que les plus hauts salaires ont augmenté de façon exponentielle sur dix ans et que les bas et moyens salaires ont stagnés ou reculés.»

A l'époque du communisme à la Staline, les Russes plaignaient les peuples d'Europe exploités par les capitalistes. Ils se félicitaient de vivre dans un pays de justice sociale. Le contrôle de la presse était total. Or, chez nous, au XXI^e siècle, nous nous trouvons dans une situation comparable parce que la presse est au service des milliardaires. Miret Zaki encore: «Les 1% des plus riches du monde développé sont ceux aujourd'hui qui créent de *facto* la plupart des récits collectifs et des valeurs sociétales qui se diffusent ensuite à travers les médias et la culture. Ces narratifs correspondent aux intérêts de ceux qui les émettent (...). Ils ne coïncident pas ou peu avec ceux des 99% (...). Les milliardaires sont en quelque sorte les rédacteurs en chef du monde (...); les valeurs intellectuelles et sociétales de cette ploutocratie sont celles qui nous impactent. Elles sont diffusées à travers l'ensemble du monde développé, à travers les leaders d'opinion, les écrivains, les humoristes, les instagrammeurs/meuses, l'art, l'architecture et imprègnent la culture occidentale, des plus riches aux plus pauvres.» L'auteure cite aussi l'économiste Francis Fukuyama qui accuse: «L'argent du lobbying et les contributions de campagne verrouillent les politiques et constituent une "forme de corruption légalisée".» Joe Biden a fait campagne sur le relèvement des taxations des plus riches. Il n'en est plus question. Le livre dont je tire ces informations fourmille de statistiques des institutions internationales. On n'en entend jamais parler. Par exemple, on a l'impression que les difficultés de la France viennent du fait que le pays distribue trop d'aides aux petits commerçants, aux PME et à la population. Or, ce sont les multinationales du CAC 40 qui ont reçu l'essentiel des aides Covid. 26 entreprises sur 40 ont distribué d'importants dividendes à leurs propriétaires. Autre exemple, la mortalité infantile. Elle est plus basse en Russie qu'aux Etats-Unis. Encore une citation: «L'Image que se donne l'Occident n'est pas celle de régimes inégalitaires. Le mythe de la supériorité occidentale repose sur le récit entrepreneurial porté par les symboles de réussite américains (...)» Hollywood, Wall Street, la Silicon Valley et leurs ambassadeurs de charme, Nike, Apple, Google, Amazon, Tesla, Coca-Cola.» Ne nous étonnons plus de la difficulté qu'ont les gauches européenne et suisse à faire passer leurs projets. Même dans une démocratie directe. ■ **Pierre Aguet, Vevey**

LETTRE OUVERTE À UNE CAMARADE RESPONSABLE DES FEMMES SOCIALISTES SUISSES

Chère Camarade, Ce dimanche 25 septembre 2022 a aussi été une grande déception pour moi. Plusieurs semaines d'engagement contre le projet de réforme AVS 21, qui ne représente aucune amélioration pour personne dans le 1^{er} pilier et qui n'attribue que des cacahuètes de «compensations» à une classe de transition. Ma maman, mes sœurs, mes amies et j'en passe seront obligées de travailler un an de plus, sans qu'on leur accorde une juste reconnaissance de l'ensemble du travail de l'ombre qu'elles effectuent en plus d'une activité salariée, ni aux sacrifices qui sont les leurs durant leur vie professionnelle. Tout cela me déçoit au plus haut point. Nous avons appris, ou réappris, que ce qui est juste n'est pas forcément égal et que ce qui est égal n'est pas forcément juste. Mais en lisant tes propos tenus lors de la manifestation du lundi 26 septembre à Berne, je suis également déçu... Tu parles de «déclarer la guerre aux hommes blancs, riches et âgés». Le socialiste que je suis est donc déçu par cette «attaque» qui n'apporte absolument rien au débat et contribue, autant que le vote de dimanche, à diviser la population en catégories «individuelles» plutôt que de souder le collectif pour lutter.

POURQUOI PRÉCISER HOMMES?

De nombreuses femmes, pour la plupart de droite je te l'accorde, ont fait campagne pour cette révision et, inversement, de nombreux hommes s'y sont opposés. Je fais partie de cette catégorie, comme mon père, ainsi que de nombreux militants que je connais.

POURQUOI PRÉCISER BLANCS?

J'imagine que, dans le patchwork de nos concitoyens, il ne s'est pas trouvé que des Blancs pour voter oui à AVS 21. Par exemple, si M. Tidjane Thiam, ancien directeur de Credit Suisse, était de nationalité suisse, il aurait certainement soutenu cette réforme.

POURQUOI PRÉCISER VIEUX?

De nombreux retraités, hommes ou femmes, se sont opposés à cette réforme, à l'image d'anciens conseillers nationaux socialistes ou démocrates-chrétiens, ou simplement de petits rentiers. Seul l'adjectif «riches» est valable dans cette analyse. Oui, il s'agit des «riches», des «privilegiés», des «possédants», des «bourgeois» qui ont mené cette campagne, agitant la peur de la pérennité de l'AVS pour convaincre les électeurs, que nous devons combattre. Si le retour aux fondamentaux du socialisme est à saluer, j'aimerais te rappeler que les classes sociales n'ont ni genre, ni couleur, ni âge. Qu'une jeune femme de couleur qui se trouverait à la tête d'une fortune de plusieurs milliards de francs, ne sera jamais égale à une femme âgée et blanche qui n'a pour revenu que sa modeste rente AVS, et inversement. Tant qu'à gauche nous poursuivrons dans la voie de «l'atomisation» de la société et celle de «l'individualisation» des luttes, la classe laborieuse sera toujours perdante et ne pourra jamais vaincre dans le combat pour changer ce système économique qu'est le capitalisme, source de toutes les iniquités. Car pour nous, Socialistes, la mère des batailles, c'est bien le dépassement du capitalisme et son remplacement par une société fondée sur des valeurs solidaires, équitables et de justice sociale. Enfin, peut-être en guise de piqure de rappel, lorsque nous devons nous exprimer sur PV2020, certaines voix de gauche dont tu faisais partie, ont torpillé ce projet. Celui-ci, qui bien que relevant l'âge de départ à la retraite des femmes, prévoyait des compensations réelles et importantes pour les femmes et pour les emplois précaires. Avec AVS21, nous avons tout ce que nous ne voulions pas dans PV2020, sans en avoir les compensations prévues. Je conclus cette missive en te disant que, même si tu devais penser que je ne suis pas un vrai socialiste, je me considérerais toujours comme tel, que la lutte pour la justice sociale et l'émancipation de la classe laborieuse sera toujours mon combat et que mon idéal final restera quand même la création d'une société où la devise «De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins» deviendra réalité. Je t'adresse, Chère Camarade, mes salutations socialistes. ■ **Valentin Aymon, camarade socialiste et membre d'Unia, Savièse**

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).

Guichets: De 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi matin.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi. Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier, permanences syndicales Les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.

Ouverture du secrétariat Vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle Ouverture du secrétariat Mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h au 0848 203 090.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIAT

Secrétariat de Delémont Le secrétariat Unia de Delémont a déménagé. Il est installé à la rue de la Jeunesse 2, bâtiment Polyadès, 2^e étage. Pour mieux vous accueillir, Unia Transjurane a adapté ses horaires depuis début octobre.

Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600

Delémont, rue de la Jeunesse 2: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Porrentruy, rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30.

Tavannes, rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à 17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20: jeudi de 13h30 à 17h30.

HORAIRES CAISSE DE CHÔMAGE Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h.

Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h.

Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et

vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.

Permanences du soir **Sierre:** lundi de 17h à 19h. **Monthey:** mardi de 17h à 19h. **Sion:** jeudi de 17h à 19h. **Martigny:** jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32. Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets: **Martigny, Monthey, Sierre, Sion** Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter

au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France. Les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.** Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. **Horaires téléphoniques:** Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h. Lundi après-midi de 13h30 à 17h. Mardi et jeudi de 13h30 à 18h. Mercredi après-midi fermé. Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil **sans-emploi.ch**. L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement. Le formulaire permet en outre de télécharger les documents manquants directement sur cette page. Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

WWW.EVENEMENT.CH

PLUS DE PROTECTION POUR LES APPRENTIS NEUCHÂTELOIS

La gauche et les syndicats lancent une initiative populaire cantonale pour améliorer les conditions de formation des jeunes en entreprise

Textes Jérôme Béguin

Le quotidien professionnel des apprentis se révèle souvent difficile. Un sondage national réalisé par Unia en 2019 avait ainsi montré qu'un tiers d'entre eux sont victimes de harcèlement et 63% astreints à des heures supplémentaires. La gauche et les syndicats neuchâtelois prennent le problème à bras-le-corps en lançant une initiative populaire législative cantonale «pour plus de protection pour les apprentis». Ce sont les jeunes du Parti ouvrier et populaire (POP) qui sont à l'origine de la démarche. En 2020 et 2021, au travers d'une pétition, puis d'une motion populaire, ils avaient demandé des contrôles réguliers dans les entreprises et une meilleure formation de base pour les apprentis. Les deux textes ont été rejetés par le Grand Conseil l'année dernière, comme l'a rappelé la jeune POP Léa Aligizakis lors d'une conférence de presse donnée mercredi dernier dans la cour du Château de Neuchâtel: «Il est temps que la population se prononce sur ce sujet qui touche un grand nombre de jeunes, leurs familles et leurs proches.»

DES CONTRÔLES RÉGULIERS ET NON ANNONCÉS

Pour assurer le respect de la Loi sur le travail et les droits des apprentis, le texte de l'initiative propose des «contrôles réguliers et non annoncés» sur les lieux d'apprentissage menés par un commission tripartite *ad hoc* composée des syndicats, des associations patronales et de l'Etat. Avec des «conséquences contraignantes» pour les entreprises en infraction. «Nous constatons une lacune importante en ce qui concerne les moyens mis en œuvre afin

de protéger les apprentis», indique la secrétaire régionale d'Unia Neuchâtel, Silvia Locatelli. Selon la syndicaliste, cette carence de contrôle permet à certaines entreprises de considérer les apprentis «comme de la main-d'œuvre bon marché». «La pression, mais aussi la dévalorisation et le harcèlement sont une réalité subie par de trop nombreux apprentis. Des jeunes perdent confiance et se retrouvent parfois très atteints dans leur santé.» Pour contrôler les apprentissages, l'initiative propose donc l'instauration d'une commission tripartite sur le modèle de celle chargée de l'observation du marché du travail. «Cet outil doit être spécifiquement dédié, car la commission tripartite a déjà des tâches importantes avec les mesures d'accompagnement, le salaire minimum cantonal ou encore les plateformes et parce que nous estimons qu'il doit être doté des moyens nécessaires.»

En plus, l'initiative veut qu'une formation soit délivrée durant l'apprentissage par les partenaires sociaux «sur le droit du travail, le fonctionnement du partenariat social en Suisse et le rôle des syndicats». «Il nous paraît important d'apporter aux apprentis une connaissance solide sur les conventions collectives de travail, la Loi sur le travail et leurs droits en matière d'assurance chômage, de vacances, de service civil ou encore lors d'examens partiels», explique Hugo Clémence, président des Jeunes socialistes.

FORMER LES FORMATEURS

Neuchâtel a entrepris des efforts pour développer le système dual, soit la formation pratique dans une entreprise en parallèle à des cours théoriques dispensés dans une école professionnelle. Ce système est passé de 57% des



Léa Aligizakis du POP et les autres représentants du comité unitaire, dont Silvia Locatelli d'Unia, au centre, ont lancé l'initiative dans la cour du Château de Neuchâtel, siège du Grand Conseil qui avait rejeté l'an passé la pétition et la motion populaire demandant une meilleure protection des apprentis.

formations professionnelles en 2009 à 78% aujourd'hui. «Mais de toute évidence, ce développement se fait en grande partie sur le dos des jeunes», estime Claude Grimm, permanente du Syndicat des services publics, en soulignant qu'«avec seulement un conseiller en formation professionnelle pour 400 apprentis, l'Etat n'offre pas un encadrement suffisant». Le texte de l'initiative demande «une meilleure formation de base obligatoire» et une augmentation du nombre de conseillers en formation, qui ne doivent pas être chargés de plus de 200 dossiers individuels. Sarah Blum, députée popiste, et Cloé Dutoit, coprésidente des Jeunes Verts, insistent sur la nécessité de renforcer les connaissances des formateurs en entreprise. A Neuchâtel, une entreprise peut devenir formatrice en envoyant un collaborateur suivre une formation de cinq jours seulement. «Nous

sommes en droit de nous demander si les formateurs en entreprise se sentent assez outillés pour accompagner des adolescents et des jeunes adultes dans leur début de vie active», pointe la jeune écologiste. Les initiants veulent une «formation obligatoire» des formateurs «aux problématiques des apprentis, particulièrement le harcèlement et les violences physiques et psychologiques».

REVALORISER L'APPRENTISSAGE

En renforçant la protection des apprentis, l'initiative doit ainsi permettre de revaloriser l'apprentissage et de faire face à la pénurie de main-d'œuvre dont souffrent certaines branches, soulignent Romain Dubois, président du Parti socialiste neuchâtelois, et Fabian Schwab, représentant des Verts. Ce dernier met en garde: «La situation actuelle de l'apprentissage laisse craindre que le défi de la transition énergétique

ne puisse pas être atteint en raison d'un manque de personnel qualifié pour la concrétiser.» ■

LA SANTÉ DES APPRENTIS: ÉTATS DES LIEUX ET PISTES D'ACTION

Le comité d'initiative organise une conférence-débat le lundi 24 octobre à 19h à l'Espace des solidarités de Neuchâtel (rue Louis-Favre 1) sur le thème «La santé des apprentis: états des lieux et pistes d'action» avec Barbara Duc et Nadia Lamamra, collaboratrices scientifiques à la Haute Ecole fédérale en formation professionnelle, et Julius Kopp, secrétaire de la jeunesse chez Unia. Entrée libre et apéritif offert. ■

Jusqu'à 188 francs d'augmentation dans l'hôtellerie-restauration en Suisse

Pour Unia, cette hausse est un signal important pour les branches à bas salaire où la compensation intégrale doit absolument être accordée

Jérôme Béguin

Dans l'hôtellerie-restauration, les syndicats ont obtenu la compensation intégrale du renchérissement pour les salaires minimums. Sur la base des prévisions du mois de septembre, ils augmenteront de 3% dès le 1^{er} janvier 2023 suivant la catégorie salariale. Pour Unia, dans ce contexte de forte inflation, l'hôtellerie-restauration envoie là un «signal important»: «C'est

dans les branches aux bas salaires que le renchérissement doit absolument être compensé dans son intégralité afin que les employés ne subissent pas de perte de salaire à la fin du mois.» A l'indexation s'ajoute la revalorisation salariale qui avait été convenue au printemps entre les partenaires sociaux. Les rémunérations progresseront de 10 à 40 francs par mois suivant le niveau de qualification. Cette revalorisation ne bénéficiera toutefois pas aux collaborateurs sans apprentissage, qui obtiennent tout de même la compensation complète du renchérissement. Ce point controversé avait soulevé des critiques lors de la conférence de branche d'Unia et le résultat des négociations n'avait été approuvé qu'à une voix près. Au final, les salaires minimums seront augmentés de 105 à 188 francs par mois en fonction du degré de formation. Ce qui n'est pas négligeable sachant que, dans l'hôtellerie-restauration, ces minima se situent entre 3477 francs pour les employés sans formation

et 4920 francs pour ceux ayant passé un examen professionnel fédéral. La Convention collective nationale de travail (CCNT) de la branche prévoit au moins un treizième salaire. Ces

nouveaux barèmes ne s'appliquent pas dans les cantons qui ont instauré un salaire minimum cantonal, lorsque celui-ci est plus élevé. ■

SALAIRES MINIMUMS MENSUELS DÈS LE 1^{er} JANVIER 2023 SELON LA CCNT

Catégorie salariale	2022	2023	Augmentation
Collaborateurs sans apprentissage	3477.-	3582.-	+ 105.- (3%)
Collaborateurs sans apprentissage, avec certificat Progresso	3682.-	3803.-	+ 121.- (3% + 10.-)
Collaborateurs avec attestation fédérale ou équivalent	3793.-	3927.-	+ 134.- (3% + 20.-)
Collaborateurs avec CFC ou équivalent	4203.-	4369.-	+ 166.- (3% + 40.-)
Collaborateurs avec CFC et formation continue	4304.-	4473.-	+ 169.- (3% + 40.-)
Collaborateurs avec examen professionnel fédéral	4920.-	5108.-	+ 188.- (3% + 40.-)
Stagiaires	2216.-	2303.-	+ 87.- (3% + 20.-)



OLIVIER VOGELSANG

BRÈVE

SUISSE ALÉMANIQUE 3% DE PLUS DANS LE NETTOYAGE

Le personnel du nettoyage de Suisse alémanique bénéficiera d'une hausse des salaires de 3% pour compenser le fort renchérissement du coût de la vie. Dans un communiqué de presse commun, les syndicats Unia, Syna et VPOD, ainsi que l'Association des entreprises suisses de nettoyage (Allpura), ont annoncé la semaine dernière la conclusion de leurs négociations salariales. Pour les partenaires sociaux, cette adaptation de 3% permet d'éviter que «l'évolution continue des salaires de ces dernières années ne soit victime de l'inflation». Ils rappellent à quel point le travail de nettoyage est une activité complexe, nécessitant une variété de connaissances et de compétences. «La crise du coronavirus a montré que ce travail est indispensable pour la société dans son ensemble», notent-ils, indiquant que leur objectif est de valoriser le travail dans la branche et d'offrir de bonnes conditions de travail. Les syndicats et l'association patronale ajoutent que, depuis l'introduction, en 2004, d'une Convention collective de travail (CCT) en Suisse alémanique, les salaires des employés et des employés ont été augmentés de 35%. De plus, la CCT en cours prévoit des hausses de 2% des salaires réels pour 2022 et 2024. L'indexation de 3% viendra s'ajouter à ces adaptations en 2023. ■ SH

LE PIRE DE PLONK & REPLONK: UNE ODE À L'HUMOUR DÉCALÉ

Le collectif d'artistes talentueux et décalés chauds-de-fonnier a son musée à Porrentruy: le Palais incongru des Raretés étonnantes. Ouvert il y a bientôt cinq ans, ce lieu d'exposition offre une plongée dans l'humour et la poésie absurde. Sérieux s'abstenir!

Textes Alain Portner

Gare de Porrentruy. Un nain de jardin géant, coulé dans le béton, regarde passer les trains. Inlassablement. Ça, c'est du Plonk & Replonk tout craché. Leur espace d'exposition permanent baptisé Le Pire – pour Palais Incongru des Raretés Étonnantes – ne se situe qu'à un jet de pierre de là. Il est logé dans l'écrin du musée de l'Hôtel-Dieu, en plein cœur de la cité ajoulote. A la réception, la gardienne des lieux nous remet un badge magnétique. «Cette clé permet d'accéder au Pire. Merci de nous la redonner à l'issue de votre visite!» On va se revoir, c'est sûr. D'autant que cette dame aussi prévenante que prévoyante a conservé notre carte d'identité au cas où... Il faut traverser la cour pavée de cet ancien hôpital de style baroque tardif pour trouver la porte, celle qui s'ouvre sur l'univers poissant et foisonnant de Plonk & Replonk. Nous laissons notre sérieux au vestiaire, juste à côté d'un uniforme de l'armée suisse, d'une cravate coupée dans une serpillière et d'un vieux parapluie accrochés à des patères en pattes de chamois. Le ton est donné.

HUMOUR EN VRAC

Rencontré le matin même à La Chaux-de-Fonds, dans le laboratoire d'idées de ce collectif d'artistes franchement déjantés, Jacques Froidevaux nous avait prévenus: «Au Pire, vous allez voir

le meilleur de notre production.» Sans rire? «Plutôt avec!» avait été sa réponse. Pénétrer dans le Palais incongru des Raretés étonnantes, c'est d'abord faire un saut dans le passé, franchir le seuil – comme l'avait indiqué notre interlocuteur matutinal – «de l'appartement d'une grand-mère où plein de souvenirs se seraient accumulés au fil du temps». Le décor fait en effet irrémédiablement penser à un logement d'ouvriers d'après-guerre avec tapisseries, tentures, fauteuils et tables vintage. Mis à disposition par la Municipalité de Porrentruy et géré par une association présidée par la conseillère aux Etats jurassienne Elisabeth Baume-Schneider («Nous avons usé les mêmes bancs d'école avant que la vie ne nous sépare», précise Jacques Froidevaux), ce trois-pièces avec atelier est de dimensions modestes. Mais en faire le tour prend bien une petite heure tant il est encombré d'objets insolites et d'images désopilantes, fruit d'années de délire surréaliste et de travail acharné de ces humoristes biberonnés aux loufoqueries des Pierre Dac, Gary Larson et autres Monty Python.

PAR ICI LA VISITE

Aux murs, à côté d'étranges trophées de chasse, sont épinglés des dizaines et des dizaines de cadres contenant un riche échantillon de ces fameux photomontages de cartes postales anciennes qui ont fait le succès et la renommée de Plonk & Replonk. Ces zigotos y (mal)traitent de tout, de l'amour comme

de la religion, de l'art comme du cochon, des congés payés comme du quotidien des trouffions. Il y a même un cliché de la terrible épidémie de moustaches de 1922! Ces iconoclastes nous gratifient aussi de deux courtes vidéos. L'une consacrée à la vie et à l'œuvre d'un certain Amédée Genou (avec Antoine de Caunes en guise de narrateur) et l'autre mettant en scène les protagonistes de tableaux célèbres – du *Radeau de La Méduse* à *La Liberté guidant le peuple*, en passant par *La Joconde* et *L'Origine du monde* – qui sifflent une ritournelle joyeuse et entêtante. Après cela, seul un bon coup de marteau à deux manches, vu précédemment dans l'atelier attenant, pourrait nous remettre les idées en place. Mais ce n'est pas tout! Dans ce cabinet de curiosités, on trouve encore un petit autel sur lequel trônent quelques bondieuseries et plonkeries ainsi qu'une vitrine consacrée à l'art militaire où

sont entre autres exposés un séchoir à balles molles, une pièce spécifique de l'armure de Jeanne d'Arc, un casque de bébé soldat et une grenade en porcelaine de Bonfol. Sans oublier la cheminée factice au-dessus de laquelle est accroché un portrait en pied de ce que l'on suppose être les locataires de l'endroit, un couple de vieillards endimanchés et sympathiques au demeurant.

Une fois bouclé le tour du propriétaire, nous prenons congé de nos hôtes imaginaires et jetons un dernier coup d'œil à l'écriteau cloué à côté de la porte: «Merci de votre visite, n'oubliez pas d'éteindre votre chapeau avant de sortir!» ■

EXPO TEMPORAIRE: «LE MONDE D'APRÈS»

Au Pire, il y a une pièce spécialement dédiée aux expositions temporaires. Actuellement, on peut y découvrir «Le monde d'Après», soit notre avenir proche et lointain vu par le petit bout de la lorgnette de Plonk ainsi que d'une douzaine de dessinatrices et de dessinateurs de presse invités. Il y est autant question de pandémie que de réchauffement climatique, de nouvelles technologies que de complotisme, d'espèces invasives que de délocalisation générale. Que ce soit Barrigüe, Léandre A., Jacques Froidevaux, Vincent L'Épée ou encore Katharina Kreil, toutes et tous nous esquissent des lendemains qui déchantent. «Et si le futur, c'était mieux avant?» ■



INFOS PRATIQUES:

Le Pire, de Plonk & Replonk, Musée de l'Hôtel-Dieu, Grand-Rue 5 à Porrentruy.

Le musée est ouvert toute l'année du mardi au dimanche, de 14h à 17h, sauf les 25 et 31 décembre et le 1^{er} janvier.

Des visites sur rendez-vous sont possibles pour les groupes et les écoles.

Tarifs: adultes: 4 francs ou 4 euros; AVS, AI, étudiants: 2 francs ou 2 euros; enfants: gratuit jusqu'à 16 ans. Gratuit pour les écoles.

L'exposition temporaire, ouverte en octobre 2021, est prolongée pour une durée indéterminée.

Plus d'informations: +41 32 466 72 72, ou sur: le-pire.ch ■



Images de l'exposition temporaire «Le monde d'Après».

L'une des pièces du musée.